

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du Président
- La composition du bureau

Page 2

- Recyclage, oui mais concrètement cela veut dire quoi?
- Comment sont traités nos encombrants : l'enfouissement.

Page 3

- ECO-MOBILIER
- La filière textile se relance
- Une nouvelle ambassadrice du tri

Page 4

- RAPPEL : Reports des collectes (jours fériés)
- Remerciements
- Comment jeter ses déchets liés aux virus ?

Feuilleton

- Réduisons nos déchets !
- Réutiliser et donner ou vendre nos textiles
- Les encombrants = déchets volumineux
- Les Rendez-vous Récup'

Les missions du Bureau : il est responsable de la gestion du SICTOM. Il gère les affaires courantes, prépare les points et les dossiers qui seront à l'ordre du jour du comité syndical et assure la bonne gestion du budget du syndicat. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Pour tous renseignements
Veuillez contacter :

Le SICTOM

Hôtel de Ville - 44 rue Villette Gâté
BP 60189

28401 NOGENT-LE-ROTROU cedex

Tél. : 02 37 29 68 68

Fax : 02 37 29 68 69

www.sictom-nogentlerotrou.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,

Je voudrais tout d'abord remercier les délégués du Conseil Syndical qui m'ont renouvelé leur confiance en me réalisant à la présidence du SICTOM.

Entouré de deux vice-présidents et d'un bureau syndical très impliqués dans les prises de décisions, nous ne manquerons pas de poursuivre les actions engagées depuis plusieurs années. Actions qui vous sont régulièrement présentées dans les pages de notre journal.

La période de confinement que nous avons traversée a profondément perturbé notre fonctionnement et impacté nos projets. Même si nos services ont continué à fonctionner grâce au professionnalisme et au dévouement de nos personnels à qui j'adresse un grand merci, certaines filières se sont trouvées en grandes difficultés et ont encore beaucoup de mal à répondre à nos besoins, je pense en particulier aux collectes de textiles.

Nous avons essayé de limiter la période de fermeture de nos déchetteries et permis une réouverture progressive en règlementant les conditions d'accès et en respectant les mesures sanitaires. Nous sommes conscients que cela a dû mécontenter certains usagers, mais nous avons donné la priorité à la santé et la sécurité de nos personnels.

Bien que cette crise sanitaire ne soit pas terminée, nous allons programmer un certain nombre de chantiers :

- Déménagement de nos bureaux rue Doullay dans les bâtiments que nous avons achetés. Quelques travaux seront à réaliser.
- Rénovation et agrandissement des déchetteries de NOGENT-LE-ROTROU et du THEIL-SUR-HUISNE avec la mise en place de nouvelles filières.

De même le bureau d'études que nous avons missionné, nous présentera à l'automne ses conclusions pour la mise en place d'une tarification incitative qui sera plus équitable et qui tiendra compte des quantités de déchets produits.

Ne relâchons pas nos efforts: continuons à bien trier, soyons également prudents et respectons les gestes barrière.

Bien cordialement,

Le Président du SICTOM de Nogent-le-Rotrou,
Jean Claude DORDOIGNE

La composition du bureau du SICTOM de Nogent-le-Rotrou

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 septembre 2020, les membres du SICTOM ont procédé à l'élection du Président, des Vice Présidents et de son Bureau

Ont été élus:



**Jean-Claude
DORDOIGNE,**
Président

(Conseiller délégué à l'éducation,
NOGENT-LE-ROTROU)



**Didier
NEVEU,**
1^{er} Vice-président

(Maire de
MOULHARD)



**Danièle
MARY,**
2nd Vice-président

(Maire de
ST-GERMAIN-DE-LA-COUDRE)

Les 14 membres du bureau :

- Josiane SEIGNEUR, NOGENT-LE-ROTROU
- Francis DE KONINCK, ARCISSES
- Alain TESSIER, AUTHON-DU-PERCHE
- Dany VALLEE, TRIZAY-COUTRETOT-ST-SERGE
- Béatrice LIZIARD, NOGENT-LE-ROTROU
- Roselyne BRULE-RICHARD, NOGENT-LE-ROTROU
- Serge DESBRUGERES, SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE
- Guy LAMIRAUULT, COMBRES
- François DORDOIGNE, THIRON-GARDAIS
- Marc DEBRAY, MAROLLES-LES-BUIS
- Joël CHAMPION, LA BAZOCHE-GOUËT
- Brigitte LAURENT, CETON
- Jacques TRUILLET, VAL-AU-PERCHE
- J.-Robert DAGONNEAU, ST-PIERRE-LA-BRUYERE

RECYCLAGE, OUI, mais concrètement cela veut dire quoi ?

Voici une infographie qui permet de comprendre ce que deviennent nos emballages recyclables.



27 bouteilles = 1 pull polaire



Polytéréphthalate d'éthylène (PET)



15 bouteilles de lait = 1 arrosoir



Polyéthylène haute densité (PEHD)



670 canettes = 1 vélo



Aluminium



6 briques alimentaires = 1 rouleau de papier toilette recyclé



Carton



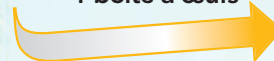
48 boîtes de conserve = 6 boules de pétanque



Acier



1 cartonnette = 1 boîte à œufs



Carton



ENCOMBRANTS

Comment sont traités nos encombrants : L'ENFOUISSEMENT

Une fois déposés en déchetteries, nos encombrants sont ensuite transportés dans **une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)**. Le site se situe aux Vaugarniers, à Montmirail (72) et est géré par l'entreprise PAPREC CRV

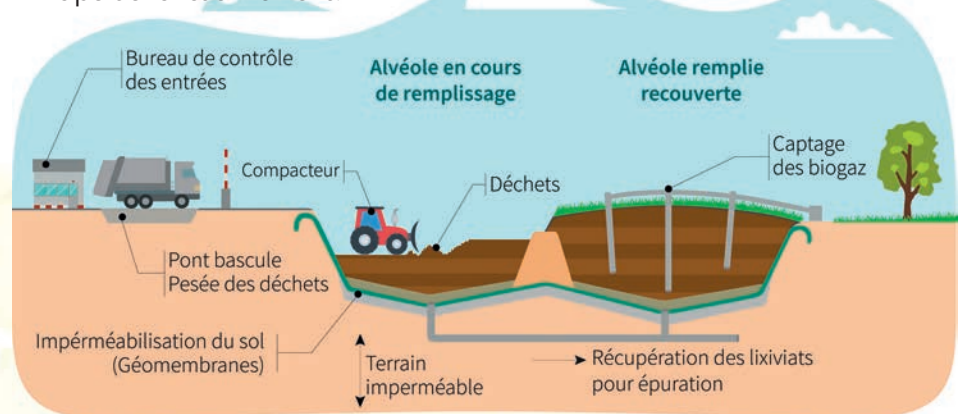


Une installation de stockage des déchets non dangereux, c'est quoi ?

C'est une installation destinée à stocker des déchets dits «ultimes» qui ne peuvent faire l'objet d'une valorisation dans des conditions technologiques et économiques optimales. Dans le cas des ISDND, les déchets sont issus de la collecte des encombrants. L'élimination de ces déchets dans ces installations s'effectue par enfouissement.



Principe de fonctionnement:



Source : SYDEVOM04



La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a fixé un objectif national de diminution de 50% de l'enfouissement dans un ISDND d'ici 2025 par rapport à 2010

L'ISDND de Montmirail traite jusqu'à 90 000 t de déchets non dangereux par an.

L'unité est équipée d'un système de valorisation des biogaz et d'une installation d'évaporation des lixiviats (jus issus des déchets). Ainsi, **une valorisation du méthane en électricité** (production énergétique équivalente de 1 500 habitants) est réalisée sur le site.

ECO-MOBILIER : la collecte du mobilier

Créé en 2011, Eco-mobilier est un éco-organisme qui organise la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé, par le réemploi, la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique. Il a été créé par les professionnels de l'ameublement pour répondre aux obligations de recyclage.

874 052 tonnes de meubles usagés ont été collectés en France en 2019.



➔58% sont recyclés : Le bois en panneaux de particules. La mousse de matelas en isolant ou en tatamis de judo. Le plastique de chaise en tuyaux...

➔33% en valorisation énergétique : Les canapés en combustible dans des cimenteries...

➔9% sont éliminés par enfouissement.



La déchetterie de **Nogent-le-Rotrou** est, pour le moment, la seule déchetterie de notre territoire à être équipée d'une benne Eco-mobilier.

Dès novembre 2020, les déchetteries de **Thiron-Gardais et Charbonnières**, elles aussi, seront équipées d'une benne Eco-mobilier.

Que mettre dans la benne Eco-mobilier ?

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER

pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.



CHAISES



FAUTEUILS



RANGEMENTS



LITERIE



TABLES



JARDIN

La filière textile connaît des difficultés actuellement

ATTENTION: merci de ne pas déposer vos textiles au pied des conteneurs si la colonne est déjà pleine.

Nous comptons vivement sur la compréhension, le civisme et la responsabilité de chacun.

Rappel: tout dépôt sauvage est passible d'une amende allant de 68 à 450€ selon les articles R365-8 et R632-1 du code pénal.



Une nouvelle ambassadrice du tri



Depuis le 1^{er} septembre, Amélie GUILLERMIN a intégré l'équipe du SICTOM en tant qu'ambassadrice du tri. Elle vous accueillera sur rendez-vous pour la vente des composteurs et vous donner des informations ou conseils

sur le tri des déchets (les lundis, mercredis et vendredis après-midi). Elle s'occupera également de la communication et des animations auprès des grands et des petits, pour faire progresser la qualité du tri de nos déchets. Elle aura aussi en charge le suivi de collecte et engagera des actions auprès de la population en l'informant sur les enjeux que représentent le tri sélectif.

Son bureau est situé au 30 rue Doullay à Nogent-le-Rotrou. Pour toute demande d'information sur les thèmes abordés, n'hésitez pas à la contacter au 02 37 29 22 26.

Comment faire pour que ses déchets soient collectés

Le conteneur noir (individuel ou collectif); doit être sorti la veille au soir de la collecte.



Seuls les contenants répondant aux modalités de collectes et fournis par le SICTOM de Nogent-le-Rotrou sont vidés et collectés.

Tout déchet présenté en vrac ou dans d'autres récipients (fût, bassine, sac), ne sera pas collecté.

De plus, tout autre usage des conteneurs ou sacs proposés par le SICTOM de Nogent-le-Rotrou pourront être sanctionnés.

Pour rappel, si votre conteneur est cassé, veuillez le signaler à votre mairie ou, pour les habitants de Nogent-le-Rotrou, directement auprès du SICTOM, pour que celui-ci soit échangé ou réparé.



Pour la sécurité des agents et la salubrité publique, ne déposez pas vos sacs à même le sol.



Rappel: Reports des jours de collecte

En raison des jours fériés, certains jours de collecte seront modifiés :

Mercredi 11 novembre 2020	La collecte des emballages sera reportée au jeudi 12 novembre 2020 pour Nogent-le-Rotrou et Margon.
	La collecte des ordures ménagères sera reportée au vendredi 13 novembre 2020 pour Mâle et L'Hermitière.
Vendredi 25 décembre 2020 et vendredi 1^{er} janvier 2021	La collecte des ordures ménagères sera avancée aux jeudis 24 et 31 décembre 2020 pour Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Miermaigne, Ceton.
	La collecte des ordures ménagères sera reportée aux samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021 pour Nogent-le-Rotrou.



Le SICTOM de Nogent-le-Rotrou tient à remercier tous les agents qui ont œuvré pour assurer la continuité du service public lors de l'épisode inédit du Coronavirus. Les ripeurs et les chauffeurs qui ont continué à collecter nos déchets, les agents de déchetteries et personnel de bureaux qui ont tenu les permanences. Et vous qui êtes restés chez vous pour enrayer cette pandémie. Merci de votre participation et de votre compréhension.

Comment jeter mes déchets liés aux virus ?

Éliminer les déchets contaminés par la COVID-19 ou susceptibles de l'être via la filière classique de collecte des ordures ménagères

Quelques gestes simples pour protéger nos équipes de collecte :

Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique

Déposez-les dans un sac plastique dédié et résistant, fermé pendant 24 h

Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle fermé, et mettez-le dans votre bac



- Pensez à nettoyer votre bac régulièrement
- Ne déposez rien au sol près du bac



Ne JAMAIS les déposer avec les emballages recyclables



Pour toute information, consultez notre site INTERNET : www.sictom-nogentlerotrou.fr ou le Facebook « SICTOM de Nogent-le-Rotrou »

Partenaires pour la réalisation de ce journal :

